

“Après que j’eus longtemps réitéré ces actes et d’autres semblables, il me dit une fois, pendant que je faisais la gcnuflexion pour me retirer, et d’une voix très intelligible : *“Tu n’en vas donc sans cœur, puisque le tien ne sortira plus d’ici ? Je le remplirai d’un baume précieux qui y entretiendra sans cesse le feu de mon amour. La bonne volonté sera la mèche qui ne doit jamais finir. Et tout ce que tu pourras faire et souffrir avec ma grâce, tu dois le mettre dans mon Cœur, pour être converti en un baume précieux, qui sera l’huile de cette lampe, afin que tout soit consumé par le feu de mon divin amour. Je tâchais de faire ce qu’il m’enseignait.”*

(*Vie de la Bienheureuse par ses Contemporaines*, vol. I, p. 100.)

Nous croyons faire plaisir à beaucoup de nos Associés de l’Apostolat en leur faisant connaître l’Œuvre de l’*Association des Lampes perpétuelles*, établie depuis quelques années dans l’Église du Gesù (Sacré Cœur de JESUS) à Montréal, dans le but d’y entretenir et d’augmenter le nombre des lampes qui brûlent constamment devant la statue du Cœur de JESUS aux intentions suivantes :

1. En réparation des péchés du monde ; en particulier de ceux commis contre le Saint Sacrement ;
2. Pour obtenir que le Cœur de JESUS soit connu et aimé de tous les hommes ;
3. Pour la conversion des pécheurs, des hérétiques, des schismatiques et des infidèles ;
4. Aux intentions particulières des Membres de l’Association.

Sans doute, il serait à désirer que des lampes brûlassent dans chaque Église devant la statue du Sacré Cœur ; mais il nous semble aussi convenable qu’il existe en Canada, comme en France, en Angleterre, etc., un sanctuaire du Sacré Cœur, où il y ait un foyer plus considérable de ces lampes ardentes, entretenu par nos Associés du Sacré Cœur. L’Église du Gesù, à Montréal, est naturellement désignée pour devenir ce sanctuaire, car elle a été choisie, par un Décret de Notre Saint Père le Pape Léon XIII, (14 mars 1879), comme le centre, au Canada, de l’*Archiconfrérie du Sacré Cœur de JESUS*, laquelle jouit des indulgences et